

## ■ S'interroger sur la Mobilité demain sur le territoire ?

Les conclusions du diagnostic et des enquêtes réalisées auprès des élus ont conforté la **nécessité de proposer et promouvoir, à l'échelle du Pays Sancerre Sologne, de nouvelles solutions de mobilité alternatives à l'automobile.**



S'appuyant sur ce constat et sur la base d'une concertation entre élus, techniciens et partenaires, la seconde phase du Plan de Mobilité Rurale a été l'occasion de **définir les principales lignes directrices de la stratégie de mobilité pour les 10 ans à venir.** Ces orientations ont ensuite été déclinées sous la forme de **pistes d'actions opérationnelles répondant aux besoins et enjeux retenus en matière de mobilité sur le territoire.**



## ■ Définir les priorités en matière de cibles et de déplacement

Lors d'ateliers de travail, qui ont rassemblé environ 35 participants, un premier temps d'échanges a permis de déterminer, les cibles ainsi que les échelles de déplacement à prioriser en termes d'actions pour faciliter la mobilité dans le futur.

### Quelles cibles prioritaires ...

Ce sont les personnes sans emploi ainsi que les jeunes qui constituent les publics prioritaires puis les personnes âgées et PMR, **donc globalement l'ensemble des populations les plus captives et potentiellement les plus fragiles.**

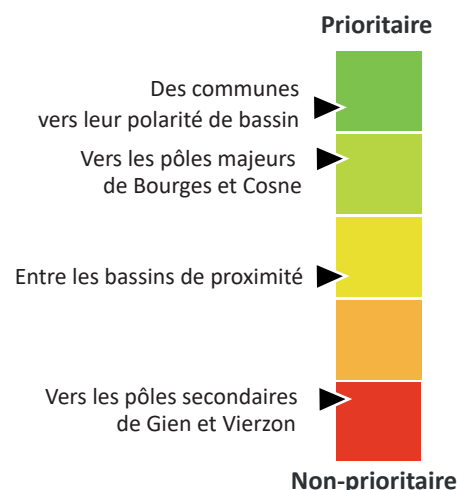
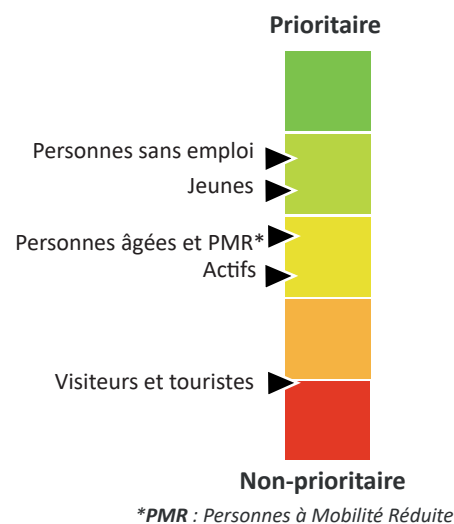
S'ils sont estimés comme des cibles plus secondaires, **les actifs seront toutefois à ne pas négliger**, car aujourd'hui plusieurs entreprises du territoire rencontrent des difficultés de recrutement du fait que de nombreux candidats n'ont pas de moyen de transport individuel ou sont en recherche d'autres solutions de mobilité moins coûteuses et/ou plus écologiques. Les touristes, en revanche ne constituent pas une cible à privilégier dans le cadre de ce Plan de Mobilité Rurale.

### ... et quelles échelles de déplacements ?

**Deux échelles de déplacements complémentaires se détachent nettement** et sont considérées comme à prioriser à travers le Plan de Mobilité Rurale. Il s'agit d'une part des déplacements **des communes vers leur polarité de bassin** (Aubigny-sur-Nère, Sancerre / Saint-Satur, Vailly-sur-Sauldre...) et d'autre part, **des communes vers les pôles externes majeurs** (Bourges et Cosne-Sur-Loire).

**Le renforcement des liaisons entre les bassins de proximité ne devra pas être oublié, car cela peut être un facteur favorisant le désenclavement de certains secteurs du territoire comme le Pays Fort.**

En revanche, les déplacements vers les pôles secondaires externes ne constituent pas une priorité.





## ■ Les enjeux traduisant la stratégie de mobilité

Dans le cadre de ce premier atelier, les participants de chaque groupe ont été invités, dans un second temps, à hiérarchiser 21 enjeux (avec possibilité d'en ajouter) selon quatre niveaux de priorités. Une synthèse traduisant la vision stratégique retenue a ensuite été réalisée puis validée lors du Comité Syndical. Elle se compose de 13 enjeux.

### 8 enjeux définis comme prioritaires, formant la base de la stratégie ...

- >> **Faire du covoiturage une alternative pertinente** à l'autosolisme sur le territoire
- >> Développer les **solutions innovantes pour une meilleure utilisation de l'automobile** (autopartage...)
- >> **Renforcer l'offre de transport collectif** en lien avec les pôles extérieurs structurants (Bourges, Cosne-sur-Loire...) et ce, dans les deux sens de circulation
- >> Proposer une **solution de mobilité en milieu rural à destination des captifs** (en particulier pour les premiers temps de l'emploi ou de l'insertion)
- >> **Fédérer les initiatives locales autour de la mobilité solidaire** pour une plus grande synergie (plateforme unique...)
- >> **Mieux mutualiser les différentes solutions de mobilité** pour en faire profiter le plus grand nombre (véhicules associatifs, ouverture des transports scolaires...)
- >> **Accroître la pratique cyclable utilitaire** pour des déplacements dans les pôles et entre les communes
- >> **Mieux informer et communiquer sur toutes les offres de transport** à travers différents canaux et pour différentes cibles afin d'en développer l'usage



### ... complétés par 5 enjeux secondaires :

- >> **Faciliter la non-mobilité**, en poursuivant la mise en place de services de proximité dédiés et/ou à distance
- >> **Encourager la mise en œuvre de Plans de Mobilité** auprès des grands employeurs du territoire
- >> **Accompagner et sensibiliser les plus jeunes**, pour les rendre le plus rapidement possible autonomes dans leurs déplacements quotidiens
- >> **Favoriser les connexions tous modes en milieu rural**
- >> **Améliorer les déplacements touristiques** depuis la Loire vers l'intérieur du Pays de Sancerre Sologne

## ■ Une stratégie déclinée en un plan de pistes d'actions à développer

### Un second atelier de travail pour définir les pistes d'actions à engager :

Lors d'une seconde session d'atelier, un travail autour de **32 pistes d'actions opérationnelles** permettant de répondre aux enjeux de la stratégie a été réalisé. Il s'agissait de les prioriser (à intégrer absolument dans le PMR, pistes de réflexion, à écarter ...), d'évaluer leur faisabilité technique et financière ... **A l'issue des travaux, trois scénarios de plans d'actions potentiels traduisant des ambitions différenciées ont été établis et soumis aux membres du Comité de pilotage.**

### Un programme de 15 pistes d'actions retenu :

À la suite d'une phase d'arbitrage, avec les élus et partenaires, un plan d'action de synthèse représentant l'ambition envisagée a été retenu. Ce programme se veut multimodal, de façon à combiner un éventail de solutions. En effet, à chaque cible et échelle de déplacements correspondent des solutions souvent différentes. Il se compose ainsi de :

- 5 pistes d'actions pour **développer les Transports Collectifs & l'intermodalité**
- 2 pistes d'actions pour **promouvoir les solutions collaboratives de mobilité**
- 1 piste d'action pour **développer la pratique cyclable utilitaire**
- 4 pistes d'actions visant à **accompagner des publics spécifiques dans leur besoins de mobilité**
- 3 pistes d'actions pour **mieux communiquer sur les offres de mobilité et accompagner la mise en œuvre de ce plan d'action**

**La prochaine lettre du Plan de Mobilité Rurale détaillera les actions, avec le contour opérationnel de chacune d'elles et leur programmation**

